



Ordre des Experts Comptables
Région de Toulouse

Fabrice ADROVER
Expert-Comptable

Stéphane RIVIERE
Associé

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

SARL LODS MENUISERIE

78 avenue de la Libération
33380 BIGANOS

RIVIERE & ASSOCIÉS

Expert-Comptable

35, Chemin des Sept Deniers

31200 TOULOUSE

Tél. 05.34.40.75.40 Fax. 05.61.13.45.87

Courriel : expertise.comptable@cabinetriviere.com

Sommaire

Attestation de l'Expert comptable	3
1. Comptes annuels	4
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Bilan détaillé	7
Compte de résultat	11
Compte de résultat (suite)	12
Compte de résultat détaillé	13
Annexe des comptes annuels	16
Règles et méthodes comptables	17
Notes sur le bilan	19
Notes sur le compte de résultat	25
2. Liasse fiscale	26
2065 - Impôt sur les sociétés	27
2065 Bis - Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065	28
2050 - Bilan Actif	29
2051 - Bilan Passif avant répartition	30
2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste	31
2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)	32
2054 - Immobilisations	33
2054 Bis - Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables	34
2055 - Amortissements	35
2056 - Provisions inscrites au bilan	36
2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	37
2058A - Détermination du résultat fiscal	38
2058B - Déficit, indemnités pour congés à payer et provisions non déductibles	39
2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers	40
2059A - Détermination des plus ou moins values	41
2059B - Affectation des plus values à court terme et des plus values de fusion o...	42
2059C - Suivi des moins-values à long terme	43
2059D - Affectation des plus values à long terme	44
2059E - Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice	45
2059F - Composition du capital social	46
2059G - Filiales et participations	47

Attestation de l'Expert comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL LODS MENUISERIE relatifs à l'exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 47 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	374 464
Chiffre d'affaires	892 081
Résultat net comptable (Bénéfice)	19 658

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à TOULOUSE
Le 08/02/2024



Fabrice ADROVER
Expert-comptable

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Comptes annuels

RIVIERE & ASSOCIÉS
Expert-Comptable

 Bilan actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 131	1 525	606	1 315
Autres immobilisations corporelles	67 155	47 229	19 926	22 437
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 050		5 050	5 050
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	74 336	48 754	25 582	28 802
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	158 283		158 283	115 000
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	72 033		72 033	34 981
Avances et acomptes versés sur commandes				6 604
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	60 387	8 052	52 335	41 818
Autres créances	22 716		22 716	40 892
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	22		22	22
Disponibilités	37 628		37 628	55 671
Charges constatées d'avance (3)	5 864		5 864	1 666
TOTAL ACTIF CIRCULANT	356 934	8 052	348 882	296 655
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	431 270	56 806	374 464	325 457
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

FG SN

 Bilan passif

	30/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-21 425	-41 114
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	19 658	19 690
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 733	-15 925
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	62 998	90 725
Emprunts et dettes financières diverses (3)	51	2 106
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	177 820	149 737
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100 423	47 214
Dettes fiscales et sociales	24 025	46 629
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 414	4 970
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	370 731	341 381
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	374 464	325 457
(1) Dont à plus d'un an (a)	62 839	62 839
(1) Dont à moins d'un an (a)	130 072	128 806
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	160	225
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

FG SM

 Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	2 130,85	1 525,15	605,70	1 315,10
215400 - MATERIEL OUTILLAGE	2 130,85		2 130,85	2 130,85
281540 - AMORT MATERIEL TECHNIQUE		1 525,15	-1 525,15	-815,75
Autres immobilisations corporelles	67 155,40	47 228,99	19 926,41	22 437,03
218100 - INSTAL.GALES, AGENCT, AMENAGT.	21 502,03		21 502,03	21 502,03
218200 - MATERIEL DE TRANSPORT	31 855,79		31 855,79	29 480,39
218300 - MATERIEL DE BUREAU	13 797,58		13 797,58	12 024,03
281810 - AMORTIS. INSTAL. GALES, AGENCT.		18 816,35	-18 816,35	-16 746,18
281820 - AMORTISSEMENT MATERIEL DE TR		16 206,73	-16 206,73	-13 085,01
281830 - AMORTIS. MATER.BUREAU ET INFO		12 205,91	-12 205,91	-10 738,23
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 050,00		5 050,00	5 050,00
275000 - DG QUELLE ENERGIE	250,00		250,00	250,00
275100 - DG SCI DU PIN & SCI LE JARDINE	2 300,00		2 300,00	2 300,00
275110 - DG LOCAL MIOS	2 150,00		2 150,00	2 150,00
275200 - DG DEVIS PLUS	350,00		350,00	350,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	74 336,25	48 754,14	25 582,11	28 802,13
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens	158 283,41		158 283,41	115 000,00
335100 - TRAVAUX EN COURS	158 283,41		158 283,41	115 000,00
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	72 033,36		72 033,36	34 981,24
370000 - STOCKS DE MARCHANDISES	72 033,36		72 033,36	34 981,24
Créances				
Clients et comptes rattachés	60 387,32	8 052,00	52 335,32	41 818,12
411000 - CLIENTS	52 335,05		52 335,05	41 817,85
416000 - CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	8 052,27		8 052,27	8 052,27
491000 - PROV CREANCES DOUTEUSES		8 052,00	-8 052,00	-8 052,00
Fournisseurs débiteurs	1 748,14		1 748,14	173,40
401000 - FOURNISSEURS	233,40		233,40	173,40
409800 - FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	1 514,74		1 514,74	
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	18 624,94		18 624,94	38 376,29
445660 - TVA DEDUCTIBLE S/AUT.BIENS ET S	119,30		119,30	226,10
445670 - CREDIT DE TVA A REPORTER				10 000,00
445710 - TVA COLLECTEE 20%				1 522,34
445711 - TVA COLLECTEE 10%	5 354,13		5 354,13	1 524,72

FG
SM

 Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
445712 - TVA COLLECTEE 5.5%	3 738,61		3 738,61	4 531,57
445800 - REGULARISATION DE TVA COLLECT	242,55		242,55	2 214,89
445801 - REGULARISATION DE TVA DEDUCTI				15 375,82
445830 - REMBOURSEMENT TVA DEMANDEE	9 047,00		9 047,00	2 680,00
445860 - TVA SUR FACTURES NON PARVENU	123,35		123,35	300,85
Autres créances	2 342,64		2 342,64	2 342,64
467110 - FRAIS CB SMCARTE 022493	2 342,64		2 342,64	2 342,64
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				6 603,88
409100 - ACOMPTE FOURNISSEUR				6 603,88
Valeurs mobilières de placement	22,00		22,00	22,00
508100 - PARTS CREDIT MUTUEL	22,00		22,00	22,00
Disponibilités	37 628,32		37 628,32	55 671,20
512100 - CREDIT MUTUEL	21,91		21,91	850,06
512110 - BANQUE COURTOIS				54 821,14
512200 - SOCIETE GENERALE	37 606,41		37 606,41	
Charges constatées d'avance	5 863,79		5 863,79	1 665,89
486000 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	5 863,79		5 863,79	1 665,89
TOTAL ACTIF CIRCULANT	356 933,92	8 052,00	348 881,92	296 654,66
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	431 270,17	56 806,14	374 464,03	325 456,79

FG SM

 Bilan détaillé

	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000,00	5 000,00
101300 - CAPITAL SOUSCRIT-APPELE, VERSE	5 000,00	5 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500,00	500,00
106100 - RESERVES LEGALES	500,00	500,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-21 424,53	-41 114,49
119000 - REPORT A NOUVEAU (DEFICIT)	-21 424,53	-41 114,49
Résultat de l'exercice	19 657,91	19 689,96
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 733,38	-15 924,53
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	62 838,79	90 499,85
164200 - PRET BANQUE COURTOIS 07/2024	4 479,40	9 779,41
164210 - PRET PGE 90 000 € XXX138	58 359,39	80 720,44
Découverts et concours bancaires	159,50	225,01
518100 - BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	159,50	225,01
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	62 998,29	90 724,86
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	51,17	2 106,46
455100 - ASSOCIES C/C M. MORIN	17,55	479,98
455200 - ASSOCIES C/C M. GUILLAUMOT	33,62	1 626,48
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	177 820,04	149 736,72
419100 - CLIENTS ACOMPTES 5.5%	81 628,46	106 137,11
419110 - CLIENTS ACOMPTES 10%	72 923,30	24 819,61
419120 - CLIENTS ACOMPTES 20%	23 268,28	18 780,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100 422,84	47 214,35
401000 - FOURNISSEURS	98 010,60	45 314,71
408100 - FACTURES NON PARVENUES	2 412,24	1 899,64
Personnel		12 182,83
421000 - PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES		6 182,83
428600 - SALAIRES TNS A PAYER		6 000,00
Organismes sociaux	21 504,14	32 986,18
431000 - URSSAF	3 316,00	3 241,00
437200 - CAISSE RETRAITE ET PREVOYANCE	4 874,58	4 706,56
437500 - CAISSE CONGES PAYES	2 549,76	2 610,67
438600 - CHARGES SOCIALES A PAYER	10 763,80	22 427,95
Etat, Impôts sur les bénéfices	610,00	
444000 - ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICES	610,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	439,13	
445710 - TVA COLLECTEE 20%	233,97	
445801 - REGULARISATION DE TVA DEDUCTIBLE	205,16	
Etat, Obligations cautionnées		

FG SM

 Bilan détaillé

	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
Autres dettes fiscales et sociales	1 471,54	1 460,42
442100 - IMPOTS ET TAXES RECOUVRABLES SUR D	15,00	21,00
448600 - CHARGES FISCALES A PAYER	1 456,54	1 439,42
Dettes fiscales et sociales	24 024,81	46 629,43
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 413,50	4 969,50
411000 - CLIENTS	5 354,28	4 910,28
467100 - D/ AVANCES ET REMBOURSEMENTS SAL.	59,22	59,22
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	370 730,65	341 381,32
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	374 464,03	325 456,79

SN FG

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2023	30/09/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	892 081		892 081	880 002
Chiffre d'affaires net	892 081		892 081	880 002
Production stockée			43 283	5 559
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			3 879	9 085
Autres produits			19	27
Total produits d'exploitation (I)			939 262	894 673
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			556 672	448 135
Variations de stock			-37 052	-7 318
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			143 737	186 555
Impôts, taxes et versements assimilés			11 956	15 072
Salaires et traitements			169 056	161 601
Charges sociales			65 373	62 156
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 370	7 736
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			14	168
Total charges d'exploitation (II)			917 126	874 104
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			22 135	20 569
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			78	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			78	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			646	808
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			646	808
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-568	-808
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			21 567	19 760

FG SM

Compte de résultat (suite)

	30/09/2023	30/09/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		493
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		493
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 300	563
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 300	563
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 300	-70
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	610	
Total des produits (I+III+V+VII)	939 340	895 166
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	919 682	875 476
BENEFICE OU PERTE	19 658	19 690
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier	937	703
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		253
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	475	218
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Compte de résultat détaillé

	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	%	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	892 080,70	100,00	880 002,19	100,00	12 078,51	1,37
704000 - TRAVAUX 20%	105 427,67	11,82	73 033,08	8,30	32 394,59	44,36
704100 - TRAVAUX 10%	264 255,72	29,62	210 410,02	23,91	53 845,70	25,59
704200 - TRAVAUX 5.5%	522 397,31	58,56	596 559,09	67,79	-74 161,78	-12,43
Production stockée	43 283,41	4,85	5 558,71	0,63	37 724,70	678,66
713350 - VAR DES TX EN COURS	43 283,41	4,85	5 558,71	0,63	37 724,70	678,66
Autres produits	3 897,78	0,44	9 112,04	1,04	-5 214,26	-57,22
758000 - PRODUITS DIVERS GESTION COURA	18,96		27,41		-8,45	-30,83
791000 - TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOI	3 878,82	0,43	8 207,88	0,93	-4 329,06	-52,74
791240 - TRANSFERT CHGES DE PERSONNE			876,75	0,10	-876,75	-100,00
Total	939 261,89	105,29	894 672,94	101,67	44 588,95	4,98
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	556 672,40	62,40	448 134,95	50,92	108 537,45	24,22
607000 - ACHATS MARCHANDISES	556 672,40	62,40	448 134,95	50,92	108 537,45	24,22
Variation de stock (m/ses)	-37 052,12	-4,15	-7 318,24	-0,83	-29 733,88	406,30
603700 - VARIATION DE STOCKS DE MARCHA	-37 052,12	-4,15	-7 318,24	-0,83	-29 733,88	406,30
Autres achats & charges externes	143 737,34	16,11	186 555,29	21,20	-42 817,95	-22,95
604100 - SOUS-TRAITANTS TVA	2 760,23	0,31	1 736,00	0,20	1 024,23	59,00
605300 - FOURNITURES CHANTIERS	20 345,56	2,28	39 440,68	4,48	-19 095,12	-48,41
606110 - FOURNITURES ELECTRICITE	779,74	0,09	1 150,32	0,13	-370,58	-32,22
606130 - FOURNITURES GAZ	105,58	0,01	158,92	0,02	-53,34	-33,56
606140 - FOURNITURES CARBURANT	14 157,23	1,59	17 509,96	1,99	-3 352,73	-19,15
606300 - ACHATS DE PETIT EQUIPEMENT	1 103,69	0,12	872,96	0,10	230,73	26,43
606310 - AUTRES ACHATS			-2 683,64	-0,30	2 683,64	-100,00
606400 - ACHATS FOURNITURES ADMINISTR	2 414,57	0,27	1 111,34	0,13	1 303,23	117,27
606810 - VETEMENTS DE TRAVAIL	642,00	0,07	429,66	0,05	212,34	49,42
612500 - COPIEUR NNB LEASE TRIMESTRE	937,20	0,11	702,90	0,08	234,30	33,33
613000 - LOCATIONS	197,37	0,02	319,82	0,04	-122,45	-38,29
613210 - LOYER LOCAL - SCI DU PIN	16 555,18	1,86	14 700,29	1,67	1 854,89	12,62
613220 - LOCAL MIOS NATALEX/MATIS	16 503,45	1,85	12 350,00	1,40	4 153,45	33,63
613500 - LOCATION PEUGEOT 208 COMMERC	2 516,00	0,28	3 774,00	0,43	-1 258,00	-33,33
613510 - ABONNEMENT LOGICIEL ELCIA	3 653,03	0,41	4 061,11	0,46	-408,08	-10,05
613520 - LOCATION PEUGEOT BOXER	5 333,64	0,60	6 222,58	0,71	-888,94	-14,29
614000 - CHARGES LOCATIVES	1 580,80	0,18	2 053,75	0,23	-472,95	-23,03
615500 - ENTRETIEN SUR BIENS MOBILIERS	1 064,00	0,12	473,05	0,05	590,95	124,92
615520 - ENTRETIEN DU MATERIEL DE TRAN	10 197,02	1,14	6 316,85	0,72	3 880,17	61,43
615530 - ENTRETIEN DU MATERIEL DE BURE			294,17	0,03	-294,17	-100,00
615600 - MAINTENANCE	1 946,80	0,22	2 027,52	0,23	-80,72	-3,98
616000 - ASSURANCES MULTIRISQUE (MAAF	3 514,13	0,39	3 291,22	0,37	222,91	6,77
616110 - ASSURANCES AERAS	7 789,10	0,87	7 496,35	0,85	292,75	3,91
616120 - AASSURANCE HOMME CLE	1 280,76	0,14	1 280,76	0,15		
616130 - PROTECTION JURIDIQUE DES PROF	172,20	0,02	172,20	0,02		
616150 - MICRO FLOTTE CLC EUROMOMMAG	1 011,18	0,11	988,93	0,11	22,25	2,25
616300 - ASSURANCE MATERIEL DE TRANSP	153,48	0,02	191,85	0,02	-38,37	-20,00
616600 - ASSURANCE EMPRUNT	379,08	0,04	400,78	0,05	-21,70	-5,41
618300 - COTISATIONS ET QUALIFICATION	775,50	0,09	115,00	0,01	660,50	574,35
621000 - PERSONNEL INTERIMAIRE	1 569,28	0,18	30 231,43	3,44	-28 662,15	-94,81
622200 - CONTACT TELEPHONE	2 740,49	0,31	4 368,20	0,50	-1 627,71	-37,26
622210 - COMMISSIONS APORTEUR AFFAIR	358,00	0,04			358,00	
622600 - HONORAIRES COMPTABLES	4 446,00	0,50	4 563,50	0,52	-117,50	-2,57
622610 - HONORAIRES SOCIAL	1 887,00	0,21	1 882,00	0,21	5,00	0,27
622620 - HONORAIRES JURIDIQUES	615,00	0,07	443,30	0,05	171,70	38,73
622700 - FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	107,63	0,01	197,89	0,02	-90,26	-45,61
622800 - FRAIS GESTION ADOBE	374,80	0,04	540,67	0,06	-165,87	-30,68
623100 - ANNONCES ET INSERTIONS	86,01	0,01	1 900,00	0,22	-1 813,99	-95,47
623200 - PUB FACEBOOK	40,95		625,88	0,07	-584,93	-93,46
623400 - CADEAUX DONS	158,66	0,02	342,50	0,04	-183,84	-53,68

SM
FG

Compte de résultat détaillé

	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	%	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
623800 - DIVERS (POURBOIRES, DONCS COUR	86,00	0,01	400,00	0,05	-314,00	-78,50
624100 - TRANSPORTS SUR ACHATS	381,45	0,04	383,29	0,04	-1,84	-0,48
625000 - SALAIRES 03/2023	85,65	0,01			85,65	
625100 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS	640,25	0,07	800,99	0,09	-160,74	-20,07
625700 - FRAIS DE RESTAURATION	5 330,86	0,60	4 757,94	0,54	572,92	12,04
626000 - FRAIS POSTAUX	52,05	0,01	197,48	0,02	-145,43	-73,64
626100 - FRAIS OVH	65,15	0,01	-204,26	-0,02	269,41	-131,90
626120 - SFR	1 597,59	0,18	2 119,99	0,24	-522,40	-24,64
626130 - FRAIS INTERNET / GOOGLE	157,90	0,02			157,90	
627800 - PRESTATIONS DE SERVICES BANCA	2 267,18	0,25	2 518,76	0,29	-251,58	-9,99
628800 - FRAIS DECHETS COBAS	2 820,92	0,32	3 526,40	0,40	-705,48	-20,01
Total	663 357,62	74,36	627 372,00	71,29	35 985,62	5,74
MARGE SUR M/SES & MAT	275 904,27	30,93	267 300,94	30,38	8 603,33	3,22
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	11 955,68	1,34	15 071,80	1,71	-3 116,12	-20,68
631200 - TAXE D'APPRENTISSAGE	795,90	0,09	794,74	0,09	1,16	0,15
633300 - FORMATION CONTINUE (ORGANISM	1 484,03	0,17	1 481,26	0,17	2,77	0,19
633310 - CFP FORMATION GERANTS	217,00	0,02	154,00	0,02	63,00	40,91
635110 - CFE	1 508,75	0,17	1 580,00	0,18	-71,25	-4,51
637800 - CSG DEDUCTIBLE M.GUILLAUMOT	2 330,14	0,26	4 028,82	0,46	-1 698,68	-42,16
637810 - CSG NON DED M.GUILLAUMOT	993,86	0,11	1 718,18	0,20	-724,32	-42,16
637820 - CSG DEDUCTIBLE M.MORIN	3 243,00	0,36	3 725,83	0,42	-482,83	-12,96
637830 - CSG NON DED M.MORIN	1 383,00	0,16	1 588,97	0,18	-205,97	-12,96
Salaires et Traitements	169 056,35	18,95	161 600,85	18,36	7 455,50	4,61
641100 - REMUNERATION DU PERSONNEL	104 032,36	11,66	95 751,25	10,88	8 281,11	8,65
641150 - REMUNERATION M.GUILLAUMOT	25 152,76	2,82	17 585,50	2,00	7 567,26	43,03
641151 - REMUNERATION M.MORIN	29 786,72	3,34	31 866,99	3,62	-2 080,27	-6,53
641700 - INDEMNITES DIVERSES IMPOSABLE	967,66	0,11	9 063,11	1,03	-8 095,45	-89,32
641710 - INDEMNITES DIVERSES EXONEREE	9 116,85	1,02	7 334,00	0,83	1 782,85	24,31
Charges sociales	65 373,49	7,33	62 155,93	7,06	3 217,56	5,18
645100 - URSSAF	19 552,08	2,19	23 648,39	2,69	-4 096,31	-17,32
645200 - CAISSE RETRAITE ET PREVOYANCE	4 917,60	0,55	5 654,68	0,64	-737,08	-13,03
645500 - CAISSE C. P	20 855,16	2,34	20 357,31	2,31	497,85	2,45
645800 - SSI URSSAF M. MORIN	10 751,00	1,21	5 281,20	0,60	5 469,80	103,57
645810 - SSI URSSAF M. GUILLAUMOT	4 167,96	0,47	2 087,25	0,24	2 080,71	99,69
646810 - MADELIN ENTORIA M.GUILLAUMOT	791,64	0,09	726,84	0,08	64,80	8,92
646820 - MADELIN ENTORIA M.MORIN	490,26	0,05	451,05	0,05	39,21	8,69
646830 - MADELIN ALPTIS M.GUILLAUMOT	1 098,54	0,12	1 010,18	0,11	88,36	8,75
646840 - MADELIN ALPTIS M.MORIN	2 415,32	0,27	2 218,21	0,25	197,11	8,89
647000 - MEDECINE DU TRAVAIL	333,93	0,04	260,82	0,03	73,11	28,03
648000 - AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			460,00	0,05	-460,00	-100,00
Amortissements et provisions	7 369,74	0,83	7 736,04	0,88	-366,30	-4,73
681120 - DOT. AMORT. S/IMMOBIL. CORPORE	7 369,74	0,83	7 736,04	0,88	-366,30	-4,73
Autres charges	13,52		167,71	0,02	-154,19	-91,94
658000 - CHARGES DIVERSES GESTION COU	13,52		167,71	0,02	-154,19	-91,94
Total	253 768,78	28,45	246 732,33	28,04	7 036,45	2,85
RESULTAT D'EXPLOITATION	22 135,49	2,48	20 568,61	2,34	1 566,88	7,62
Produits financiers	77,99	0,01			77,99	
765000 - ESCOMPTES OBTENUS	77,99	0,01			77,99	
Charges financières	646,03	0,07	808,20	0,09	-162,17	-20,07
661100 - INTERETS PRET PGE 90 000 EUROS	401,75	0,05	504,19	0,06	-102,44	-20,32
661160 - INTERETS SUR PRET BC 07/2024	244,28	0,03	304,01	0,03	-59,73	-19,65
Résultat financier	-568,04	-0,06	-808,20	-0,09	240,16	-29,72

87
FG

Compte de résultat détaillé

	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	%	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT COURANT	21 567,45	2,42	19 760,41	2,25	1 807,04	9,14
Produits exceptionnels			492,62	0,06	-492,62	-100,00
771800 - AUTRES PRODUITS EXCEPT. DE GE			240,00	0,03	-240,00	-100,00
772580 - PRODUITS SUR EXERCICE ANTERIE			252,62	0,03	-252,62	-100,00
Charges exceptionnelles	1 299,54	0,15	563,07	0,06	736,47	130,80
671200 - AMENDES ET PENALITES	825,00	0,09	345,00	0,04	480,00	139,13
672580 - CHARGES SUR EXERCICE ANTERIE	474,54	0,05	218,07	0,02	256,47	117,61
Résultat exceptionnel	-1 299,54	-0,15	-70,45	-0,01	-1 229,09	NS
Impôts sur les bénéfices	610,00	0,07			610,00	
695000 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	610,00	0,07			610,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	19 657,91	2,20	19 689,96	2,24	-32,05	-0,16

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe des comptes annuels

RIVIERE & ASSOCIES
Expert-Comptable

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL LODS MENUISERIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 374 464 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 19 658 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/01/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

FG 87

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

87 FG

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 131			2 131
- Installations générales, agencements aménagements divers	21 502			21 502
- Matériel de transport	29 480	2 375		31 856
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 024	1 774		13 798
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	65 137	4 149		69 286
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	5 050			5 050
Immobilisations financières	5 050			5 050
ACTIF IMMOBILISE	70 187	4 149		74 336

STT FG

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 149		4 149
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		4 149		4 149
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

ST FG

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	816	710		1 525
- Installations générales, agencements aménagements divers	16 746	2 070		18 816
- Matériel de transport	13 085	3 122		16 207
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 738	1 468		12 206
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	41 385	7 370		48 754
ACTIF IMMOBILISE	41 385	7 370		48 754

S77 FG

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 94 017 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	5 050		5 050
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	60 387	60 387	
Autres	22 716	22 716	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 864	5 864	
Total	94 017	88 967	5 050
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	1 515
Total	1 515

SN FG

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 192 911 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	160	160		
- à plus de 1 an à l'origine	62 839			62 839
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100 423	100 423		
Dettes fiscales et sociales	24 025	24 025		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 465	5 465		
Produits constatés d'avance				
Total	192 911	130 072		62 839
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	27 661			
(**) Dont envers les associés	51			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 51 euros.

SN FG

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	2 412
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	160
CHARGES SOCIALES A PAYER	10 764
CHARGES FISCALES A PAYER	1 457
Total	14 792

STN FG

 Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2023
Travaux 20%	105 428
Travaux 10%	264 255
Travaux 5.5%	522 397
TOTAL	892 081

SN FG

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Liasse fiscale

RIVIERE & ASSOCIÉS
Expert-Comptable

2065 - Impôt sur les sociétés

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				N° 2065-SD 2023	
Exercice ouvert le	01/10/2022	et clos le	30/09/2023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SARL LODS MENUISERIE					
SIRET 8 0 7 9 2 0 1 7 8 0 0 0 1 7					
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
78 avenue de la Libération					
33380 BIGANOS					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées Travaux de menuiserie bois et PVC				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	0	
	Bénéfice imposable à 15 %	4 066	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %				
PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées art. 238quinquies		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art. 44 octies A			
Entreprises nouvelles art. 44 septies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs art. 44 terdecies		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
H COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité					
Nom et coordonnées		ECF	Viseur conventionné	Visa : CGA	
- du prestataire :					
- du comptable : SARL CABINET GERARD RIVIERE ET ASSOCIES					
35 chemin des Sept Deniers 31200 TOULOUSE					Tél : 05.34.40.75.40
- du conseil :					Tél :
- du CGA ou du viseur conventionné :					Tél :
- N° d'agrément :					

Cegid Group

SM FG

2065 Bis - Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2023

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)	
Montant des distributions			(e)	
autres que celles visées en (a),			(f)	
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			(g)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			(h)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(i)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			(j)	
			Total (a à h)	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (s) ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-I à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	
GUILLAUMOT FRANCOIS 17, rue des Chênes 33380 BIGANOS	250	2022	3 853					
GUILLAUMOT FRANCOIS 17, rue des Chênes 33380 BIGANOS	250	2023	21 300					
MORIN SEBASTIEN 16, rue des Vallons 33380 MIOS	250	2022	5 215					
MORIN SEBASTIEN 16, rue des Vallons 33380 MIOS	250	2023	24 571					

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	Nombre de recus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice
--	--

Cegid Group

SN FG

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL LODS MENUISERIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 78 avenue de la Libération 33380 BIGANOS		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 8 0 7 9 2 0 1 7 8 0 0 0 1 7		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le 30/09/2023			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
		Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 525
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	47 228
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	5 050
TOTAL (II)		BJ	BK	48 754	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	158 283
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	72 033
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	8 052
		Autres créances (3)	BZ	CA	22 715
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	22
Disponibilités		CF	CG	37 628	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	5 863	
	TOTAL (III)	CJ	CK	8 052	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	56 806	
Reuvoir : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SM FG

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL LODS MENUISERIE		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000...)	DA	5 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	500			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG				
	Report à nouveau	DH	(21 424)			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	19 657			
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
		TOTAL (I)	DL	3 733		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	62 998			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	51			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	177 820			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	100 422			
	Dettes fiscales et sociales	DY	24 024			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Autres dettes	EA	5 413				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
	TOTAL (IV)	EC	370 730			
	(V)	ED				
	Ecart de conversion passif*	EE	374 464			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	374 464			
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Ecart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	130 071			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	159				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

JN FG

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 59 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL LODS MENUISERIE		Exercice N			Néant ☐
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	892 080
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	892 080
	Production stockée*			FM	43 283
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	3 878
	Autres produits (1) (11)			FQ	18
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	939 261
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	556 672
	Variation de stock (marchandises)*			FT	(37 052)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	143 737
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	11 955
	Salaires et traitements*			FY	169 056
	Charges sociales (10)			FZ	65 373
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	7 369
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GC	
	Autres charges (12)			GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GE	13
				GF	917 126
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	22 135
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	77
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
	Total des produits financiers (V)			GP	77
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	646
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	Total des charges financières (VI)			GU	646
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(568)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	21 567

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

SN FG

2054 - Immobilisations

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise		SARL LODS MENUISERIE		Néant ☐		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions		KJ		KK		KL
	Sur sol propre	Dont Composants L9			KN		KO
	Sur sol d'autrui	Dont Composants MI			KQ		KR
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2			KS	2 130	KT
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3			KV	21 502	KW
	Autres immobilisations corporelles				KX		LA
	Matériel de transport *				KY	29 480	KZ
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	12 024	LC
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI
	Avances et acomptes				LK		LM
	TOTAL III		LN	65 137	LO		LP
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	
	Autres participations		8U		8V		8W
	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	5 050	IU		IV
	TOTAL IV		LQ	5 050	LR		LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	70 187	OH		OJ
							4 148

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				1		2		3	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
								4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		D0		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions								
	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC
	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	2 130	ML
	Autres		IU		MM		MN	21 502	MO
	Matériel de transport		IV		MP		MQ	31 855	MR
	Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT	13 797	MU
	Emballages récupérables et divers *		IX		MY		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF
	TOTAL III		IV		NG		NH	69 286	NI
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		MI	
	Autres participations		IO		OX		OY		OZ
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	5 050	2G
	TOTAL IV		IB		NJ		NK	5 050	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			II		OK		OL	74 336	OM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SM FG

2054 Bis - Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES2023
DGFIP N° 2054 bisFormulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 30/09/2023

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL LODS MENUISERIE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	—
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2055 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL LODS MENUISERIE							Néant ☐ *	
CADRE A								
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH
TOTAL I		RK		RM		RN		RO
Terrains		PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY
	Matériel de transport	PZ	815	QA	710	QB		QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	16 746	QE	2 069	QF		QG
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QH	13 085	QI	3 121	QJ		QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 738	QM	1 467	QN		QO
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT
TOTAL II		QU	41 385	QV	7 369	QW		QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	41 385	OP	7 369	OQ		OR
CADRE B								
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
Inst. gales, agencement et am. des const.	SS	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Inst. gales, agencement divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO	
TOTAL III	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW+NY)		NZ	
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations				SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cagid Group

SM FG

2056 - Provisions inscrites au bilan

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL LODS MENUISERIE		Néant ☐ *		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies I du CGI)	IJ	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation				
sur immobilisations				
– incorporelles	6A	6B	6C	6D
– corporelles	6E	6F	6G	6H
– titres mis en équivalence	02	03	04	05
– titres de participation	9U	9V	9W	9X
– autres immobilisa- tions financières (1) *	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	7C	7D	7E
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7D	7E	7F
Dont dotations et reprises				
– d'exploitation	UE	UF	UG	UH
– financières	UG	UH	UI	UJ
– exceptionnelles	UI	UJ	UK	UL
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

S17 FG

2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL LODS MENUISERIE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	5 050	UV		UW	5 050				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	8 052		8 052						
	Autres créances clients	UX	52 335		52 335						
	Créance représentative de titres (Prévision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (Prévision pour dépréciation autrement constituée) U0	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	18 624		18 624					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 090		4 090						
	Charges constatées d'avance	VS	5 863		5 863						
	TOTALUX		VT	94 016	VU	88 966	VV	5 050			
	RENOIS	(1) Montant des	VD								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	159		159						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	62 838						62 838		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	100 422		100 422						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	21 504		21 504						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	610		610						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	439		439						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 471		1 471						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	51		51						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 413		5 413						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALUX		VY	192 910	VZ	130 071					62 838	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	YL	51					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	27 661	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Cegid Group

SN FG

2058A - Détermination du résultat fiscal

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2023

Désignation de l'entreprise : SARL LODS MENUISERIE		Néant ☐		Exercice N, clos le : 30/09/2023		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	19 657	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	825	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	610
	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE				WL	
Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI				L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %			K7	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				J8	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)				ZN	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *				WN	
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)				SU		
Zones d'entreprises* (activité exonérée)				SW		
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro				M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				YI		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3		
TOTAL I				WR	21 092	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs			WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %			WH		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*			WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)			WW		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)			WB		
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.			I6		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*			WZ		
	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	I5
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	0V	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 308C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)				PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB	Dont déduct* exception, simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD				
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)				XI	21 092	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL	17 027	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	4 065	
				XO		

Cérid Groun

FG 87

2058B - Déficits, indemnités pour congés à payer et provisions non déductibles

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL LODS MENUISERIE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	17 027
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	17 027
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1° bis A1, 1° du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1° bis A1, 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

FG 31

2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL LODS MENUISERIE										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	(41 114)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	19 689		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE					
	TOTAL I	0F	(21 424)		Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau		ZG	(21 424)			
					(NB Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	(21 424)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7								YQ		
	Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	Sous-traitance								YT	23 105	
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8								XQ	46 339	
	Personnel extérieur à l'entreprise								YU	1 569	
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	10 528	
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES								ST	62 193	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	143 737	
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	1 508	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS								9Z	10 446	
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								VX	11 955		
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée								YY	76 243	
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	136 493	
DIVERS	Montant brut des salaires *								0B	105 000	
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								0S		
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	Numéro du centre de gestion agréé * XP								- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		
									Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0	
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies								RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL						
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO						
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

FG SM

2059A - Détermination des plus ou moins values

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL LODS MENUISERIE						Néant ☒
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*			
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme		
⑦		⑧	⑨	⑩		
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
				Plus-values taxables à 19 % (1)		
				⑪		
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *				
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne 9)					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne 10)					
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (1)					
		(A)	(B) (ventilation par taux)			
			(C)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

FG SN

2059C - Suivi des moins-values à long terme

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL LODS MENUISERIE Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ① *.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 MC (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ② *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Cegid Group

FG 577

2059D - Affectation des plus values à long terme

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL LODS MENUISERIE		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)		
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FG SN

2059E - Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL LODS MENUISERIE		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/10/2022 et clos le : 30/09/2023		Durée en nombre de mois : 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	3	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	892 080	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	3 878	
TOTAL 1	OX	895 958	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	18	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	80 335	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	80 355	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	598 981	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	55 732	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	197	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	13	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	654 924	
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	321 389
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	321 389
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	895 958
Effectifs au sens de la CVAE		EY	3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence	GY	0	1 / 1 0 / 2 0 2 2 GZ 3 0 / 0 9 / 2 0 2 3
Date de cessation	HR		/ / / / / / / /

Cesid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(*) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OY et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

FG SM

2059F - Composition du capital social

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2023

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

30/09/2023

N° SIRET

8 0 7 9 2 0 1 7 8 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL LODS MENUISERIE

ADRESSE (voie)

78 avenue de la Libération

CODE POSTAL

33380

VILLE

BIGANOS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GUILLAUMOT Prénom(s) FRANCOIS
 Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 250
 Naissance : Date 23011962 N° Département 74 Commune PASSY Pays FRANCE
 Adresse : N° 17 Voie rue des Chênes
 Code Postal 33380 Commune BIGANOS Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique MORIN Prénom(s) SEBASTIEN
 Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 250
 Naissance : Date 25071980 N° Département 33 Commune BORDEAUX Pays FRANCE
 Adresse : N° 16 Voie rue des Vallons
 Code Postal 33380 Commune MIOS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FG SM

2059G - Filiales et participations

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2023

Formulaire obligatoire
(art. 28 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1
1

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/09/2023

N° SIRET 8 0 7 9 2 0 1 7 8 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL LODS MENUISERIE

ADRESSE (voie) 78 avenue de la Libération

CODE POSTAL 33380

VILLE BIGANOS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

FG SJT